

Compte rendu de l'assemblée générale.

Vendredi 03/09/10 à 20h, à Tohogne (Villers-Ste-Gertrude).

1. Etablissement du nombre de votants. Vérification de leur mandat.

Le total des voix s'élève à 111. Pour être élu, il faut 56 voix, or pas d'élection.

11 clubs ne sont pas représentés.

Jean-François Moniotte est absent et excusé.

2. Approbation du PV précédent(29/05/10).

Le PV est approuvé par l'assemblée.

3. Allocution du président.

Nous gardons une minute de silence pour les personnes nous ayant quittées, notamment Mr Léon Jadot, président du club de ON.

Guy Bertrand remercie le club de Villers pour son accueil.

Jean-Marc Raiwet reçoit le polo du meilleur comitard.

Guy aborde la question du pourquoi sommes-nous ici ??? Il insiste sur la **passion** du ping.

Guy revient ensuite sur le problème du contrôle des raquettes. Ainsi que sur le contrôle antidopage. !!! Aux médicaments d'usage courant. S'il y a refus de se présenter, résultat considéré positif et sanction.

4. Rapport des secrétaires.

Dany Robert reparle des réaffiliations. Il signale qu'il est impératif pour chaque secrétaire de club d'encoder les joueurs (réaffiliations) dans le fichier central. Les nouveaux joueurs sont encodés par l'Aile.

Il est important de signaler tout changement de comité.

Il signale que pour la licence A, les joueurs ne peuvent jouer en compétition, sauf les premiers pas pongistes, Ethias days.

Tout document ou toute demande est à envoyer à Dany Robert et Christine Adam.

5. Interclubs.

Paul Damain signale que pour les Bye et les forfaits, il n'est plus nécessaire d'envoyer les feuilles mais bien de les encoder. Il revient sur le délai d'envoi des feuilles des matches.

Il insiste sur l'importance de prévenir les clubs pour des décalages de matches, ainsi que lui-même. De même, il est très important de le contacter pour des forfaits : sms/mail.

Les montées et descentes de cette fin de championnat se trouvent dans la farde.

Pour une remise de match, seul Paul est habilité à le faire.

6. La coupe.

C'est toujours en poules au 1^{er} tour. Ensuite, élimination directe.

7. Vétérans.

Trois séries, et peut-être quatre : une nord, une centre, deux sud. La finale sera organisée par le club de Messancy.

8. Portes ouvertes.

Les portes ouvertes sont l'occasion de recruter des nouveaux joueurs. Pour le moment, 9 clubs ont introduit une demande. Christine Adam insiste sur le fait qu'il n'est pas trop tard : c'est du 28/08 au 30/11/10. Toute demande doit être introduite 1 mois à l'avance auprès de l'Aile.

Tout joueur venant à ces POP, peut être inscrit sur la feuille des participants, peu importe son âge. Pour recevoir l'aide financière pour le remboursement de l'entraîneur, ce dernier doit être moniteur Adeps et agréé par la fédération. Pour les certificats médicaux, il est très important d'utiliser ceux des POP. Une copie de la liste des participants est à envoyer chez Christine.

L'aide pour les clubs sera cette année, un bon de 75 euros d'achat matériel chez Dandoy.

9. Commission féminine.

Le tournoi au féminin se déroule cette année le 03/10 à Vedrinamur.

Christine Adam fait un mini compte-rendu de la réunion féminine qui a eu lieu juste avant l'AG.

Il est important que le championnat féminin se redynamise. Des idées sont proposées. A suivre.

10. Promotionnel.

12 équipes sont inscrites pour le moment. Dernière inscription : mi octobre.

Pas besoin d'envoyer les feuilles pour un bye. Décalage de matche : bien prévenir Joël Giboux.

Une équipe promo : 3 joueurs, et des NC.

11. Arbitrage.

Rien de spécial.

12. Site-BAB.

Marc timmermans insiste sur le fait que l'on peut encore améliorer la liste de diffusion.

Les tournois provinciaux seront sur le site.

Chaque club doit prendre 2 BAB.

13. Commission des jeunes.

Claudy Guillaume reparle du principe de la commission des jeunes et signale que tout se retrouve sur le site.

Les jeunes et les tournois ??? C'est une question de choix, et d'organisation.

14. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Les vérificateurs sont satisfaits des comptes de la province, de la commission des jeunes et de la commission d'arbitrage. Ils reviennent sur le fait que les recettes sont stables, qu'il y a moins d'amendes...

Ils invitent donc l'assemblée à donner entière décharge à la commission d'arbitrage et au CP.

15. Approbation des comptes de la saison écoulée : ok.

Certains clubs ne sont pas en ordre de finances pour la saison dernière. Si pour le début de l'interclubs, le club ne s'est pas mis en ordre, toutes les équipes de ce club ne pourront démarrer l'interclubs.

La situation financière est saine.

16. Décharge aux membres du CP : ok.

17. Décharge aux vérificateurs aux comptes : ok.

18. Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison prochaine.

Jean-Pierre Hamoir de Devantave, Bernard Giboux de Palette Centre, Philippe Ieko de Ethe.

19. Présentation du budget de la saison prochaine.

Il est prévu d'acheter des nouvelles tables, filets, séparations, ... Par conséquence, des tables de la province seront à vendre.

Il est signalé qu'il ne faut pas mettre tout l'argent pour les élites. Il faudrait trouver des solutions pour les endroits des entraînements de la province.

20. Approbation du budget de la saison prochaine.

21. Interpellations éventuelles : aucune.

22. Débats éventuels.

- Hugues Lecomte, de Chêne Al Pierre demande si il faut la carte d'identité / la carte d'affiliation lors des rencontres. C'est une obligation.
- Le club de Messancy demande s'il est possible de commencer le championnat le 3^{ème} samedi de septembre ?? Le calendrier est déjà fort chargé, et s'il faut le raccourcir ?? A voir.
- Patrick Darcis, de Villers-Ste-Gertrude, voudrait que les jeunes de la commission, aient de nouveaux équipements. A voir avec le contrat Dandoy, mais, il en était question.
- La maman de Jennifer Tasia, de Villers-Ste-Gertrude, aimerait recevoir un « dédommagement » pour les frais des déplacements. Cindy Grevisse explique que de nombreuses tâches ne sont même pas rémunérées au sein des entraîneurs, ni au niveau administratif, ... il n'y a pas de bénéfice... Guy Bertrand et d'autres membres du CP,

vont dans le même sens... Tout le bénévolat que beaucoup réalisent, au sein du CP, ou autre, n'est absolument pas rémunéré... et c'est du travail pour la province et donc, pour les clubs, et donc, pour les joueurs. Discussion très houleuse. Claudy Guillaume signale qu'il y a une réunion de prévue pour aborder certains sujets. A suivre.

23. Le président souhaite une bonne reprise de championnat et clôture l'assemblée à 23h00.